

Kigali, le 12 Août 1961.

(1) N° 11/1208/IV.B.2.

Réf. n° :

Annexe :

Objet :

Achat plants de
théiers à
Mr. Ortman.

EJ6128 2

RWANDA
Agriculture
5164
20/8/61

TRANSMIS copie pour information à
-Monsieur le Directeur du Service de
l'Agriculture et de l'Elevage du Ruanda-Urundi
à USUMBURA.

RESIDENCE



1597

A Monsieur le Résident Général
du Ruanda-Urundi
à
U S U M B U R A .

S/couvert de Monsieur le Résident
du Rwanda à KIGALI.

po *Aut 15*

Monsieur le Résident Général,

Me référant à ma lettre n° 11/1193/IV.B.2.
du 10/8/1961, adressée à Monsieur Ortman de Biumba et dont
vous avez reçu copie, et suite à la visite de ce dernier
qu'il vient de me faire ce jour, j'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que l'accord verbal intervenu le 18
juillet dernier dans le Bureau de Monsieur le Directeur
de l'Agriculture du Ruanda-Urundi, a porté sur l'achat de
théiers pour une valeur de 240.000 frs et non sur l'achat
de 300.000 plants.

Or, Monsieur Ortman me certifie que vous
auriez promis de l'aider par l'achat de 50.000 plants par
mois, soit au total 300.000 plants, ce qui représente une
valeur de 540.000 frs.

Si nous avons pu aider Monsieur Ortman pour
240.000 frs reliquat de crédit nous accordé par le Service
de l'Agriculture, il ne nous sera pas possible de trouver
les 300.000 frs supplémentaires en dehors de l'aide finan-
cière que pourra nous accorder la C.E.E. dans le projet
d'extension de la culture du thé, qui lui est actuellement
soumis.

LE COMMISSAIRE A L'AGRICULTURE
A. DUBOIS.

Dubois